

Une réunion publique sur fond de bilan à mi-mandat

La maire Pascale Licari et son équipe municipale ont convié les Paradou-nais à une réunion d'information. Si ce rendez-vous avait pour objet principal d'informer la population des modalités du déménagement temporaire de la salle polyvalente et de celle des associations en raison de travaux, elle a été aussi l'occasion pour la maire de présenter son bilan à mi-mandat. Face à une salle pleine, elle est d'abord revenue sur la période où la pandémie était à son pic. Cette crise est venue conforter le choix de l'équipe municipale de mettre la santé au cœur de la commune, avec la construction prochaine d'une maison de la santé.

Pour des raisons d'économie d'échelle, le chantier de mise aux normes énergétique et d'accessibilité de la salle polyvalente se fera en parallèle. La réouverture de celle-ci est programmée pour 2024. Durant cette période de travaux, les animations et la vie associative se feront dans un bâtiment provisoire de même capacité d'accueil, à la Treille. Pascale Licari a souhaité ensuite rendre un hommage à Mme Husson décédée lors des inondations du 7 septembre, en rappelant qu'elle avait immédiatement demandé au Préfet la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le village, qui a récemment été accordée par le ministère de l'Intérieur et permet à la commune de recevoir une aide de l'État et de la Région pour la réparation des dégâts, évalués à plus de 450 000 €. Dans un souci de maîtrise budgétaire face à ces frais non prévus et la flambée des prix dans le bâtiment entre autres, la deuxième phase d'aménagement du complexe sportif a été reportée. Pour le reste, la première magistrate a indiqué que les autres travaux promis en début



Le public a découvert les futures maison des associations et salle polyvalente.

/ PHOTO M.O.

de mandat ont été réalisés ou sont en cours, avec la grande satisfaction d'être pour la grande majorité financés dans le cadre du contrat de développement par le département, la Région et l'État (voir ci-dessus).

LA SÉCURITÉ

Quelques chiffres ont été aussi donnés en matière de sécurité des biens et des personnes dans le village qui montre une constante amélioration : 26 atteintes aux biens en 2022 contre 47 en 2019, 8 vols de véhicules en 2022 contre 18 en 2019 et 10 cambriolages en 2022 contre 17 en 2019. La vidéoprotection sera néanmoins renforcée à la suite d'un diagnostic effectué par le groupement de gendarmerie des Bouches-du-Rhône.

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Réfection des réseaux, de la chaussée, création d'un cheminement piétons, modernisation de l'éclairage public, agrandissement de la bibliothèque, aménagement d'un cabinet médical, création d'un local commercial, et ouverture de deux nouveaux commerces, réhabilitation du presbytère qui accueille désormais un gîte d'étape et un logement d'urgence occupés par deux familles ukrainiennes en ce moment, etc.

Pour les travaux à venir ou en cours : construction d'une maison de la santé et finalisation de la phase 1 du complexe sportif pour un coût de 670 000 € financés par le Département, l'État, et la CCVBA. En matière de transition écologique, la commune a opté pour l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h dès 2021. Des jardins partagés ont été mis sur pied avec l'association des deux tours, 277 arbres ont été plantés en cinq ans au Paradou et une Zap (Zone agricole protégée) a été créée. Pour la jeunesse, une commission jeunesse et un conseil des jeunes ont été fondés, mise en place d'un pédibus, réfection en cours des clôtures de l'école, création d'un chemin piétonnier et de deux aires de jeux. Pour les seniors, mise en place de la télassistance avec le concours du Département et adhésion à Logitude. Enfin, elle a salué le travail réalisé au sein de la CCVBA qui a permis de réaliser un nouveau réservoir d'eau potable et de restaurer le centre de déchets de Paradou-Maussane.

M.O.